



FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL ASSOCIATION

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

LINAFOOT



COMMISSION LOCALE D'ORGANISATION

ZONE DE DEVELOPPEMENT Est A

8^{ème} édition

La Commission Locale d'Organisation

DECISION N° 009/CLO/SC/CWMGM/LNF ZONE Est A/KIS/2026

Concerne : Homologation des résultats, notification sanctions et classement partiel

Se référant aux rapports des officiels de match tels que transmis au secrétariat de la Commission Locale d'Organisation du championnat National de la Ligue Nationale de Football Zone Est A, cette dernière (Commission Locale d'Organisation) se fait le devoir de vous notifier par la présente, ce dont l'objet est repris en concerne et ce, pour le compte de la 4^{ème} journée dudit championnat.

A. HOMOLOGATIONS RESULTATS

DATES	RENCONTRES	SCORES	DECISIONS
4 ^{ème} journée			
5 Février 2026	FC MABANGA vs FC NKOY BILOMBE	1 - 1	Résultat Homologué
	FC COBRA vs CS MAKISO	0 - 2	Résultat Homologué
6 Février 2026	AS ETOILE JAUNE vs AS ETOILE DU CONGO	2 - 1	Résultat Homologué
	FC MALIKIAH vs FC DYNAMIQUE	0 - 0	Résultat Homologué
7 Février 2026	FC MONT BLEU vs AS Nile ESPERANCE	1 - 4	Résultat Homologué
	TS MALEKESA vs CS EL DORADO	2 - 0	Résultat Homologué
8 Février 2026	FC OURAGAN vs JE GAMBELA	0 - 3	Résultat Homologué
	FC ESPOIR DE KIS vs AS NIKA	0 - 2	Résultat Homologué
MATCH LITIGIEUX de la 3 ^{ème} JOURNEE			
31 Janvier 2026	AS ETOILE DU CONGO vs FC ESPOIR DE KIS	3 - Off	Résultat Homologué

B. NOTIFICATIONS SANCTIONS

Match du 5 Février 2026

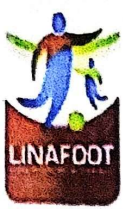
13 H⁰⁰ : FC MABANGA vs AC NKOY BILOMBE

- Pour arrivée tardive, l'AC NKOY BILOMBE paie une amende correctionnelle de 100\$ avant son prochain match conformément aux dispositions de l'article 60 du CDF.
- Pour avoir joué avec les pièces d'identité, les deux clubs conformément aux dispositions de l'article 72 du CDF FECOFA sont sommés, chacun, de payer une amende de 340\$ et ce, avant leur prochain match.

linafoot.marketing@gmail.com

Ligue

1225 BOULEVARD DU 30 JUIN
(IMMEUBLE) COMMUNE DE LA GOMBE



FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL ASSOCIATION
LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL
LINAFOOT



COMMISSION LOCALE D'ORGANISATION
ZONE DE DEVELOPPEMENT Est A

8^{ème} édition

- Tous pour attitude inconsidérée, les joueurs MASUDI Germain dorsal 23, LUKUKA NGONGO dorsal 22, ABDALLAH LUHEMBWE dorsal 18 tous de l'AC NKOY BILOMBE et ALIANGO dorsal 1 du FC MABANGA ont été avertis.
- Pour avoir totalisé deux cartons jaunes non consécutif au cours du même championnat, le joueur ALIANGO dorsal 1 du FC MABANGA est suspendu pour un (1) match et ce, conformément aux prescrits de l'article 17 du CDF FECOFA.
- Pour avoir totalisé deux cartons jaunes au cours du même match, le joueur AKESE Dieu Merci dorsal 8 du FC MABANGA a été exclu et conformément aux dispositions de l'article 17 du CDF FECOFA est suspendu pour 1 (Un) match,
- Pour violation de la zone neutre par les fanatiques de l'AC NKOY BILOMBE, ledit club tombe sous le coup des dispositions de l'article 80 du CDF FECOFA et de ce fait paie une amende correctionnelle de 500\$ avant son prochain match.

15 H⁰⁰ : FC COBRA vs CS MAKISO

- Respectivement pour contestation et attitude inconsidérée, les joueurs KASONGO Dieu Merci dorsal 12, MISENGI ELUMBA dorsal 3, KWATE Anicet dorsal 6 tous du FC COBRA et OUMO Chadrack dorsal 7, MOHAMED HAMADI dorsal 20 du CS MAKISO ont été avertis.

Match du 6 Février 2026

13 H⁰⁰ : AS ETOILE JAUNE vs AS ETOILE DU CONGO

- Pour violation de la zone neutre, par les fanatiques de l'AS ETOILE DU CONGO, ledit club tombe sous le coup des dispositions de l'article 80 du CDF FECOFA et de ce fait paie une amende correctionnelle de 500\$ avant son prochain match.
- Tous pour attitude inconsidérée, les joueurs MULAMBA Etienne dorsal 13, HERADI ATIBU dorsal 9, LUNGUMA Alexis dorsal 2 tous de l'AS ETOILE JAUNE ont été avertis.
- Pour avoir joué avec les pièces d'identité, l'AS ETOILE JAUNE conformément aux dispositions de l'article 72 du CDF FECOFA est sommée, de payer une amende de 400\$ et ce, avant son prochain match.

15 H⁰⁰ : FC MALIKIAH vs FC DYNAMIQUE

- Pour arrivée tardive, le FC MALIKIAH tombe sous le coup des dispositions de l'article 60 du CDF et de ce fait, paie une amende correctionnelle de 100\$ avant son prochain match.
- Pour avoir joué avec les pièces d'identité, le FC DYNAMIQUE conformément aux dispositions de l'article 72 du CDF FECOFA est sommée, de payer une amende de 400\$ et ce, avant son prochain match.
- Tous pour attitude inconsidérée, les joueurs BWALESO AKILI dorsal 8 du FC MALIKIAH et KAMUSELE BAMUNDE dorsal 15 du FC DYNAMIQUE ont été avertis.

linafoot.marketing@gmail.com

Ligue

**1225 BOULEVARD DU 30 JUIN
(IMMEUBLE) COMMUNE DE LA GOMBE**



FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL ASSOCIATION
LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL
LINAFOOT



COMMISSION LOCALE D'ORGANISATION
ZONE DE DEVELOPPEMENT Est A

8^{ème} édition

- Pour avoir totalisé deux cartons jaunes non consécutif au cours du même championnat, le joueur KAMUSELE BAMUNDE du FC DYNAMIQUE est suspendu pour un (1) match et conformément aux dispositions de l'article 17 du CDF.

Match du 7 Février 2026

13H⁰⁰ : FC MONT BLEU vs AS Nlle ESPERANCE

- Pour arrivée tardive, l'AS Nlle ESPERANCE tombe sous le coup des dispositions de l'article 60 du CDF et de ce fait, paie une amende correctionnelle de 100\$ avant son prochain match.
- Pour avoir joué avec les pièces d'identité, le FC MONT BLEU conformément aux dispositions de l'article 72 du CDF FECOFA est sommée, de payer une amende de 320\$ et ce, avant son prochain match.
- Tous pour attitude inconsidérée, les joueurs NYAMAISO BONANE dorsal 9, BENEMU TEBA NGOY dorsal 1 du FC MONT BLEU et KIFALA SALEH dorsal 40, BOLEMB LOMO dorsal 77 de l'AS Nlle ESPERANCE ont été avertis.
- Pour avoir totalisé deux cartons jaunes au cours du même match, le joueur AKAWA BENDE dorsal 13 du FC MONT BLEU a été exclu et est suspendu pour 1 (Un) match et ce, conformément aux dispositions de l'article 17 du CDF FECOFA.
- Pour avoir totalisé deux cartons jaunes non consécutif au cours du même championnat, le joueur BOLEMB LOMO de l'AS Nlle ESPERANCE est suspendu pour un (1) match et ce, conformément aux prescrits de l'article 17 du CDF FECOFA.

15H⁰⁰ : TS MALEKESA vs CS EL DORADO

- Pour arrivée tardive, le CS EL DORADO tombe sous le coup des dispositions de l'article 60 du CDF et de ce fait, paie une amende correctionnelle de 100\$ avant leur prochain match.
- Pour avoir utilisé les pièces d'identité en lieu et place des licences, les deux équipes tombent sous le coup des dispositions de l'article 72 du CDF FECOFA et sont sommées de payer avant leurs prochains matchs des amendes correctionnelles de 380\$ pour CS EL DORADO et 300\$ pour TS MALEKESA.
- Tous pour attitude inconsidérée, les joueurs LITONGA Carel dorsal 3, MOTOFE ZIDANE dorsal 25, tous du TS MALEKESA et ADEPATO EGOTENZA dorsal 10 du CS EL DORADO ont été tous avertis.
- Pour avoir totalisé deux cartons jaunes non consécutif au cours du même championnat, le joueur LITONGA Carel du TS MALEKESA est suspendu pour un (1) match et ce, conformément aux prescrits de l'article 17 du CDF FECOFA.

Match du 08 Février 2026

13H⁰⁰ : FC OURAGAN vs JE GAMBELA

- Respectivement pour attitude inconsidérée et perte de temps, les joueurs ABILINGANDU Antoine dorsal 17, LUBANZILADIO MAKWIKILA dorsal 14, tous du FC OURAGAN et MBASI WAMBENG dorsal 22 du JE GAMBELA ont été tous avertis.
- Pour avoir annihilé une occasion de but manifeste, le joueur ADOKI UKABA dorsal 8 du JE GAMBELA a été exclu et est suspendu pour 2 matches conformément aux prescrits de l'article 47 du CDF FECOFA.

linafoot.marketing@gmail.com

Ligue

**1225 BOULEVARD DU 30 JUIN
(IMMEUBLE) COMMUNE DE LA GOMBE**

COMMISSION LOCALE D'ORGANISATION ZONE DE DEVELOPPEMENT Est A 8^{ème} édition

15H⁰⁰ : FC ESPOIR DE KIS vs AS NIKA

- Pour avoir utilisé les pièces d'identité en lieu et place des licences, les deux équipes tombent sous le coup des dispositions de l'article 72 du CDF FECOPA et sont sommées de payer avant leurs prochains matchs des amendes correctionnelles de 20\$ pour l'AS NIKA et 320\$ pour FC ESPOIR DE KISANGANI.
- Monsieur Olivier KIYUNGA en état d'ébriété et fanatique de l'AS NIKA, pour des propos discourtois, incitation à la violence, atteinte à l'honneur et menace à l'endroit du 2^{ème} Vice-Président de la LINAFOOT, le concerné est suspendu pour 12 mois avec interdiction d'accès dans les installations sportives et ce, conformément aux prescrits des articles 11, 21, 49, 51 et 57 du CDF.
- Tous pour attitude inconsidérée, les joueurs LOBELA Augustin dorsal 1, LEKUMU KASI dorsal 11, BOLIMO KANGA dorsal 16 tous du FC ESPOIR DE KISANGANI et ABANGEA ADIPEPE dorsal 2, BOTAY Chrispin dorsal 7 de l'AS NIKA ont été tous avertis.

C. CLASSEMENT PARTIEL

CLUBS	MJ	MG	MN	MP	BM	BE	G.A	Pts
JE GAMBELA	4	3	1	0	9	2	+7	10
TS MALEKESA	4	3	0	1	5	1	+4	9
CS MAKISO	4	2	2	0	6	1	+5	8
AS NII ESPERANCE	4	2	1	1	7	2	+5	7
FC MABANGA	4	2	1	1	4	3	+1	7
AS NIKA	4	1	2	1	3	2	+1	5
AS ETOILE JAUNE	3	1	1	1	4	4	0	4
AS ETOILE DU CONGO	2	1	0	1	4	2	+2	3
FC DYNAMIQUE	4	0	3	1	0	2	-2	3
FC NKOY BILOMBE	1	0	1	0	1	1	0	1
FC MALIKIAH	1	0	1	0	0	0	0	1
FC COBRA	2	0	1	1	1	3	-2	1
CS EL DORADO	1	0	0	1	0	2	-2	0
FC MONT BLEU	1	0	0	1	1	4	-3	0
FC OURAGAN	1	0	0	1	0	3	-3	0
FC ESPOIR DE KISANGANI	4	0	0	4	0	10	-10	0

Fait à Kisangani, le 9 Février 2026

Christian Wylliam MANGOLE GBAULU

Secrétaire

Eugène KABONGO NGOY

Président

linafoot.marketing@gmail.com

Ligue

1225 BOULEVARD DU 30 JUIN
(IMMEUBLE) COMMUNE DE LA GOMBE